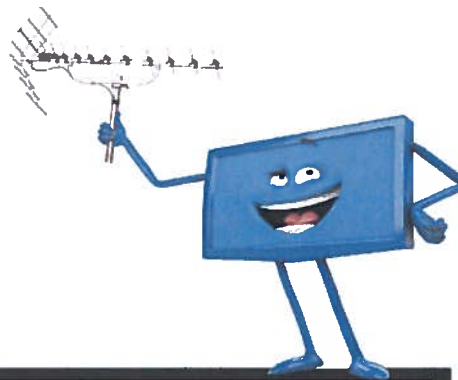
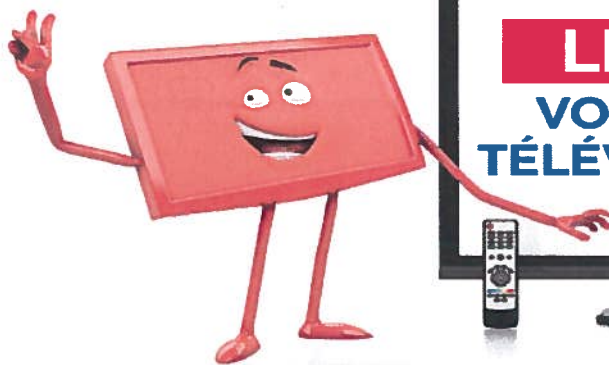


**ÉQUIPEZ-VOUS
VITE !**



**LE 5 AVRIL
VOS CHAÎNES DE
TÉLÉVISION PASSENT
À LA HD**

ÊTES-VOUS SÛR DE POUVOIR CONTINUER À RECEVOIR LA TÉLÉ ?

Si vous recevez la télé par une antenne râteau, faites le test pour savoir si votre télé est déjà compatible à la HD :
si le logo HD n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57, en haut à gauche de l'écran, vous devez vous équiper d'un adaptateur TNT HD.

- Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
- Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

ÉTAPE 1

DÈS MAINTENANT

Si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites le test pour savoir si vous devez vous équiper.



Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.



Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57.
Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD.



Le logo «ARTE HD» n'apparaît ni sur la chaîne 7 ni sur la chaîne 57.
Votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD. Il n'est pas nécessaire de la changer. Il suffit de vous procurer un adaptateur TNT HD (à partir de 25€).

**NE TARDEZ PAS À VOUS ÉQUIPER !
SINON VOUS NE RECEVREZ PLUS LA
TÉLÉVISION APRÈS LE 5 AVRIL.**



N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.